



Toucher les APL en étant propriétaire

Par **Elix**, le **04/04/2011** à **11:38**

Bonjour,

Je suis actuellement propriétaire de 2 biens immobiliers en indivision avec mon frère et ma soeur. Ces 2 biens sont loués à des tierces personnes.

Je touche par ailleurs les APL pour le logement que j'occupe (qui ne m'appartient pas).

Si je vends ces deux biens pour en acheter un seul de mon côté (donc pas en indivision), vais-je continuer à toucher les APL?

Merci d'avance.

Elie

Par **Domil**, le **04/04/2011** à **14:16**

Si vous vivez dans un logement vous appartenant, vous ne pouvez pas toucher d'aide au logement (pas de loyer, pas de remboursement d'échéance de prêt)

Par **Elix**, le **04/04/2011** à **15:37**

Justement, le logement dans lequel je vis ne m'appartient pas...

Par **dircee12**, le **04/04/2011** à **17:35**

Certains prêts immobiliers conventionnés peuvent bénéficier d'aides au logement.

Par **Domil**, le **04/04/2011** à **18:36**

[citation]Certains prêts immobiliers conventionnés peuvent bénéficier d'aides au logement.[/citation] en fait tous, mais pas tous de l'APL. Mais il faut vivre dans ce logement [citation]

Justement, le logement dans lequel je vis ne m'appartient pas...[/citation] donc vous voulez

acheter un logement pour le louer ?